MAIRIE D'AUNAY-SOUS-AUNEAU
28700

AUNAY-SOUS-AUNEAU

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Téléphone : 02 37 31 81 01

Courriel : mairie@aunay-sous-auneau.fr

Arrêté n° : 53/2026

Objet : Arrêté portant réglementation de la circulation rue de la Gare,

Le Maire de la commune d'Aunay sous Auneau

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la route,

Considérant : la nécessité de réduire la vitesse des véhicules circulant rue de la Gare sur le territoire de la commune d'Aunay-sous-Auneau

Considérant la mise en place à titre expérimental de plusieurs îlots de rétrécissement ainsi que d'une limitation de vitesse à 30 km/h à partir du 2 novembre et pour une durée de 3 semaines.

ARRÊTE

Article 1 : Un rétrécissement de chaussée sera mis en place à titre expérimental par les services du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, rue de la Gare, commune d'Aunay-Sous-Auneau (28700), à compter du 2 novembre au 22 novembre 2026

Article 2 : Une limitation de vitesse à 30 km/h sera instaurée à titre expérimental sur l'ensemble de la zone concernée par les aménagements, ainsi que sur une distance de 50 mètres de part et d'autre de ceux-ci. Cette limitation sera matérialisée par la mise en place de panneaux réglementaires B14 (30 km/h).

Article 3 : Les rétrécissements seront signalés et balisés au moyen de séparateurs de voie de type K16, de panneaux B14 (30 km/h) ainsi que des panneaux B15 et C18 relatifs au régime de priorité.

La mise en place de ces dispositifs sera assurée par les services du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. L'entretien, la surveillance et la remise en place éventuelle de la signalisation seront assurés par la commune d'Aunay sous Auneau

Article 4 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par affichage en mairie ainsi que sur les lieux des aménagements.

Article 5 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aunay-sous-Auneau, le 26/10/2026

Certifié exécutoire compte tenu de :

- **La notification le : 27/10/2026**
- **L'affichage en Mairie le : 27/10/2026**

Le Maire, Julien PICHOT

MAIRIE AUNAY-SOUS-AUNEAU 28700

Une copie est transmise pour information et à toutes fins utiles à :
Monsieur le Commandant du SDIS d'Eure et Loir ;
Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Auneau ;
Monsieur le Directeur des Infrastructures du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir.